

Communiqué de presse

Les grandes lignes de l'aménagement des infrastructures de transport jusqu'en 2045 **Les travaux du contournement de Berne-Est doivent être poursuivis**

Le Canton de Berne, la Conférence régionale Berne-Mittelland, la Ville de Berne et les communes de Muri bei Bern et Ostermundigen, en tant que responsables de la planification du secteur de Berne-Est, regrettent que le contournement de Berne-Est est reporté jusqu'à nouvel ordre. Les grandes lignes de la Confédération publiés aujourd'hui pour l'élaboration de la prochaine étape d'expansion des infrastructures de transport placent le projet dans un horizon de réalisation « Autres ». Selon les responsables de la planification mentionnés ci-dessus, la décision ne rend pas justice à la pertinence ni à la préparation du projet. Le contournement de Berne-Est est un élément clé pour le développement du réseau de transports des routes nationales dans la région de Berne et sert de modèle pour la construction de routes nationales dans d'autres régions de Suisse. Les responsables de la planification attendent de la Confédération, que les travaux de planification pour ce projet novateur soient poursuivis comme prévu et que le contournement de Berne-Est ait la première priorité dans le cadre de PRODES 31.

Le contournement de Berne-Est n'est inscrit que dans l'horizon de réalisation « Autres » dans les grandes lignes du Conseil fédéral publiés aujourd'hui pour l'élaboration de la prochaine étape d'expansion routière et ferroviaire, ainsi que pour le Programme en faveur du trafic d'agglomération. Le Canton de Berne, la Conférence régionale Berne-Mittelland, la Ville de Berne et les communes de Muri bei Bern et Ostermundigen, en tant que responsables du secteur de Berne-Est (Fokusraum Bern Ost FRBO), regrettent cette classification. La décision de reporter jusqu'à nouvel ordre ce projet aussi prospectif, qui soulagerait considérablement la zone urbaine et l'agglomération du trafic routier, est incompréhensible. Le projet est un élément central dans le développement du système global de transport routier dans la région de Berne et les projets routiers nationaux doivent être considérés en tenant compte de leur impact sur l'ensemble du système.

Les responsables de la planification mentionnés ci-dessus appellent la Confédération à poursuivre immédiatement les travaux de planification du projet et s'attendent à ce que le projet soit prioritaire dans le cadre du PRODES 31.

Retard dans le délestage du système global des transports

Pour les responsables de la planification, il est incompréhensible que la Confédération n'ait pas corrigé l'évaluation non concluante du contournement dans le rapport de l'EPF « Transport '45 ». Les aspects de l'aménagement du territoire n'ont pas été suffisamment pris en compte lors de l'évaluation. Par ailleurs, il manque une vision globale des dépendances, des calendriers et des priorités des différents projets routiers nationaux. Cependant, la prise en compte de ces dépendances est central dans le réseau routier national très congestionné de la région de Berne. Le délestage urgent nécessaire à l'ensemble du système des transports est désormais reporté. Cela est critique, car la mise sous terre de l'autoroute A6 dans la région de Berne dans un tunnel de contournement offre non seulement des opportunités de développement urbain uniques, mais créerait également un espace pour une infrastructure de transports durable, qui pourrait encourager la combinaison de différents modes de transport et ainsi délester le système dans son ensemble.

Contournement de Berne-Est – un projet à valeur de modèle

Le travail de développement conjoint de divers acteurs, qui dure désormais depuis huit ans, est exemplaire. L'accent est mis sur la conciliation des intérêts divers – de l'autoroute urbaine et la mobilité durable au développement urbain et à la qualité de vie de la population. Jusqu'à présent, la population a été impliquée de manière exemplaire à travers plusieurs événements participatifs. Cette approche constructive sert de modèle et peut servir de référence lors de la construction de routes nationales dans d'autres régions de Suisse. En effet, les projets routiers durables doivent prêter main-forte à une mobilité compatible, en réseau et intermodale. Ce n'est qu'avec une collaboration équilibrée et l'implication de

la population que des projets routiers peuvent être largement approuvés et être mis en œuvre avec succès à long terme.

Canton, ville et communes participantes s'engageront ensemble pour ce modèle futur et attendent de la Confédération que les travaux de planification se poursuivent comme prévu.

Pour tous renseignements :

Evi Allemann, membre du Conseil-exécutif, directrice de l'Intérieur et de la justice

+41 31 636 29 41 evi.allemann@be.ch